



BOIS D'ARCY FACILITE L'USAGE DU VÉLO

ACTUALITÉS

Le projet European Homes
à la loupe

TOUR D'HORIZON

L'écologie s'invite
sur le terrain de foot

- 3** ÉDITO
- 4** EN IMAGES
- 8** ACTUALITÉS
- 16** DOSSIER
- 25** PORTRAIT
- 26** TOUR D'HORIZON
- 29** CINÉMA
- 30** AGENDA
- 34** TRIBUNES
& CARNET
- 35** C'EST PRATIQUE

 @BoisdArcy78

 @villedeboisdarcy

 @MairieBoisdArcy

BDA LE MAG

#4 - Avril 2023

Le magazine d'information de la ville de Bois d'Arcy

Directeur de la Publication :

Jean-Philippe Luce, Maire de Bois d'Arcy

Crédit photos : Ville de Bois d'Arcy sauf mention particulière - ©Adobe stock et ©Freepik.com

Rédaction : Romain Tirot, Camille Evangelista

Conception et mise en page : Laura Harter

Impression (7 900 ex) : Imprimerie RAS

Publication : mensuel

Distribution (7 500 ex) : ABC Distribution

Régie publicitaire : Cithéa - 01 53 92 09 00

Hôtel de Ville - 2, avenue Paul Vaillant-Couturier
01 30 45 83 83 - www.boisdarcy.fr



Dans le cadre du Festival Electrochic organisé par Versailles Grand Parc, Shoko Igarashi et Apollo Noir ont fait vibrer la scène de La Fabrik lors d'un concert exceptionnel, le 10 mars dernier.

© Fary - Photo

“Le printemps annonce le retour des beaux jours et cette année à Bois d'Arcy il sera rayonnant, lumineux et expressif !

La nature se réveille, les bourgeons apparaissent dans les arbres et les premières fleurs colorent nos jardins et espaces verts. Cette douceur est la bienvenue dans ce contexte national plutôt mouvementé. À Bois d'Arcy, avec l'équipe municipale qui m'entoure et le travail des services nous avons décidé de vous proposer un printemps placé sous le signe de la fête, des rencontres et de la convivialité.

Un printemps rayonnant

Comme vous pouvez le constater dans notre rubrique "En images", des activités et de belles découvertes vous sont proposées tout au long de l'année par nos associations et les services de la Ville, pour tous et pour tous les âges et avec en prime de beaux moments de partages intergénérationnels. Que ce soit autour du sport, de la culture, de la citoyenneté ou de la solidarité, notre ville rayonne par son dynamisme et son attractivité.

Et, afin d'améliorer la qualité de vie à Bois d'Arcy, je vous invite à découvrir notre dossier page 15 qui est consacré ce mois-ci au schéma directeur des circulations douces et de ses perspectives à venir. Avec mon adjoint aux mobilités, Laurent Brot, nous travaillons en partenariat avec l'agglomération de Versailles Grand Parc et le Département des Yvelines pour développer les infrastructures et favoriser l'usage du vélo en ville et en toute sécurité.

Un printemps lumineux

Cette année le mois d'avril commence fort puisque dès le samedi 1^{er} avril notre carnaval sera de retour. Il partira depuis le parvis de l'Hôtel de ville en direction du domaine de la Tremblaye. Les enfants et les chars confectionnés par nos animateurs sur la thématique de la préservation des océans traverseront la ville au rythme d'une batucada endiablée ! Le samedi suivant, le 8 avril nous réitéreront la chasse aux œufs qui avait été initiée l'an dernier et qui a rencontré un vif succès.

Un printemps expressif

Enfin ce printemps sera expressif puisque les Arcisiens pourront voter pour les projets qui ont été proposés par les habitants dans le cadre des budgets participatifs et que les comités consultatifs vont pouvoir se réunir pour faire avancer les dossiers portés par la municipalité, en concertation avec les Arcisiens. Dès le mois de mai, nous vous présenterons un bilan des conseils de quartier et un appel à candidature puisque ces derniers seront renouvelés cet été pour une durée de 3 ans. J'en profite pour remercier Céline Simon, ma conseillère déléguée à l'Événementiel et à la Démocratie locale, sans qui tous ces projets ne pourraient voir le jour.

Dans l'attente de vous retrouver lors de ces nombreux événements.

Bien fidèlement


Jean-Philippe LUCE
 Maire de Bois d'Arcy
 Conseiller régional d'Île-de-France



Samedi 18 mars, Jean-Philippe Luce, Maire de Bois d'Arcy, est venu encourager les jeunes Yvelinois qui participaient au concours des Petits Champions de la lecture.

@jeanphilippeluce78 

@jeanphilippe_luce 

@jp_luce 

En
fév.

ARCY SIÈGES & DÉCORATION DES STAGES TOUJOURS TRÈS APPRÉCIÉS !

En février, l'association **Arcy Sièges & Décoration** a organisé une semaine de stage de réfection de sièges. Des cours accessibles à tous, initiés et non-initiés, avec une animatrice qui guide pas à pas les participants dans la réalisation de leurs projets.



22
fév.



DÉCOUVERTE DES SPORTS AVEC L'EMS

Durant les vacances d'hiver, et comme à chaque période de vacances scolaires, l'**École Municipale des Sports (EMS)** a organisé des stages sportifs pour les enfants de 6 à 11 ans. L'occasion pour les jeunes Arcisiens de découvrir différents sports tels que le volley-ball, le football, le handball ou encore le badminton. Lors de cette session, le stage de volley-ball (*ici en photo*) a été organisé en partenariat avec l'association Volley-Ball Bois d'Arcy.

27
fév.

VISITE DU SALON DE L'AGRICULTURE POUR LES ACCUEILS DE LOISIRS

Les enfants des **accueils de loisirs Frédéric-Mistral et Alexandre-Turpault** étaient ravis de découvrir les animaux du Salon de l'Agriculture. Ils ont passé la journée à caresser toute sorte de bêtes à poil, y compris des chameaux et dromadaires qui avaient pris leurs aises dans le carré "Élevages du monde".



4
mars

LES JEUNES DU CMJ ET DU SAJ AIDENT LES RESTOS DU CŒUR

Dans le cadre d'un partenariat initié entre le **Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)**, le **Service Animation Jeunesse (SAJ)** et les **Restos du Cœur**, les jeunes de Bois d'Arcy ont assisté l'association lors de sa collecte alimentaire nationale au centre commercial E. Leclerc de la ville. Ils ont également été invités à visiter le local de distribution situé à Saint-Cyr-L'École en avril.

16
mars

LE COLLÈGE MOZART POURSUIT LA SENSIBILISATION CONTRE L'ANTISÉMITISME

En février, les élèves de 3^e du **collège Mozart** ont assisté à une lecture théâtralisée du *Journal d'Anne Frank*. Afin de poursuivre la sensibilisation contre l'antisémitisme auprès de ses élèves, le collège les a également emmenés à une projection exceptionnelle du film *Simone, voyage d'un siècle* qui retrace la vie de Simone Weil.

16
mars

SHELTA QUARTET ANIME LE CAFÉ-CONCERT

L'ambiance de la Saint-Patrick s'est invitée au **Bar de La Grange** pour un concert endiablé du groupe aux inspirations irlandaises "Shelta Quartet". Les Arcisiens présents étaient ravis d'être transportés outre-Manche le temps de cette pause musicale.



17
mars

UN GRAND CONCERT HOLLYWOODIEN

Les super-héros se sont donnés rendez-vous sur la scène du Théâtre de La Grange pour un concert fabuleux, offert par l'**École de musique de Bois d'Arcy** et les groupes "Les Farfadets" et le "Big Band".



17
mars



EXPOSITION DE L'ASSOCIATION PHOTO D'ARCY

L'association **Photo d'Arcy** inaugurait son exposition photo de trois jours à la Maison des associations Lino-Ventura. Les Arcisiens ont ainsi pu découvrir le travail des membres de l'association et discuter du choix artistique avec les photographes présents.

18
mars

LE CMJ JOUE AVEC L'ASSOCIATION BAAL

À l'occasion d'un partenariat lancé entre le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) et l'association **Bois d'Arcy Accueil Loisirs**, jeunes et moins jeunes Arcisiens se sont retrouvés pour partager une après-midi jeux de société. La bonne humeur se lisait sur les visages de tous les participants.



19
mars

NOUVEAU SUCCÈS POUR LE JEU QUIZ AU CINÉMA DE LA GRANGE

Après une première édition très réussie en novembre dernier, le **Cinéma de La Grange** a renouvelé son Jeu Quiz, animé par M. Cauver. Les Arcisiens ont une nouvelle fois répondu présents pour partager un moment convivial autour de leur passion commune : le 7^e art.

19
mars

ENCORE UNE BELLE COURSE CYCLISTE ORGANISÉE PAR LE COBA

Belle réussite pour cette nouvelle édition du prix Bois d'Arcy-Le Mesnil-Saint-Denis, organisée par l'association **COBA Cyclisme de Bois d'Arcy**. Venus de différents clubs d'Île-de-France et autres régions, les 151 cyclistes présents ont parcouru un circuit de 95 km. La cérémonie de remise des prix a eu lieu en présence de Jean-Philippe Luce, Maire de Bois d'Arcy et d'Élodie Dézécot, Maire-adjointe en charge de la Jeunesse et des Sports. Félicitations aux gagnants et à tous les participants !

21
mars

FÉLICITATIONS À SIMONE BACH, UNE CENTENAIRE ARCISIENNE

Simone Bach a célébré son 100^e anniversaire fin 2022. L'Arcisienne a donc eu le plaisir de recevoir M. le Maire Jean-Philippe Luce et Françoise Delivet, Maire-adjointe en charge des Solidarités, de la Santé et des Seniors, qui lui ont apporté un bouquet de fleurs pour la féliciter de sa longévité.





BUDGETS PARTICIPATIFS : L'HEURE DU VOTE A SONNÉ

Ça y est la première phase des budgets participatifs est terminée. Entre décembre 2022 et février 2023, vous avez été nombreux à déposer vos idées de projets pour la Ville sur la plateforme notre-ville.boisdarcy.fr. Il est maintenant temps de les découvrir.

Un grand merci à tous les Arcisiens qui ont pris le temps de déposer leurs idées de projet sur la plateforme notre-ville.boisdarcy.fr. Sur les 19 projets proposés, 5 ne répondaient pas à certains critères énoncés dans la charte des budgets participatifs.

Les 14 projets jugés recevables vont désormais faire l'objet d'une analyse attentive par les services de la Ville. Ils sont chargés d'évaluer la faisabilité et d'étudier le budget alloué à chacun de ces projets.

Nous voici donc dans la seconde phase de ces budgets participatifs. Vous pouvez d'ores et déjà découvrir les 14 projets recevables sur la plateforme notre-ville.boisdarcy.fr.

Inscrivez-vous sur la plateforme

Arcisiens, Arcisiennes, n'oubliez pas de vous inscrire sur la plate-

forme notre-ville.boisdarcy.fr !

Dès maintenant, vous pouvez étudier les projets présentés. Votre compte vous servira ensuite à accéder à la plateforme de vote qui sera ouverte au mois de juin.

Pour rappel, les budgets participatifs, annoncés en septembre dernier, sont un nouvel outil de démocratie participative mis en place par Bois d'Arcy pour mieux répondre aux besoins de ses habitants et prendre en compte leurs attentes. En 2023, la Ville consacre 100 000 € de son budget d'investissement pour réaliser les projets des Arcisiens.

Tour d'horizon des projets retenus

Sur 19 projets proposés, 14 répondaient aux critères de la charte des budgets participatifs et ont donc été retenus pour la seconde phase du dispositif. Ils sont actuellement en train d'être évalués par les services de la Ville pour juger leur faisabilité et le budget à leur allouer. Découvrez-les ici !

Cadre de vie

- Création d'une sente piétonne au COSEC
- Création de promenades douces au nord de la Ville
- Installation d'un parc canin
- Création d'une promenade urbaine autour de l'étang Perrot
- Installation d'un parking vélos Place de l'Église
- Installation d'un four à pain collectif dans le Lotissement
- Remise à 3 voies du carrefour de la mairie
- Création d'un parking vélos devant le centre médical Émile Roux

Culture

- Installation d'une boîte à livres
- Installation d'un kiosque à musique à la Croix-Bonnet

Famille

- Création d'une ferme pédagogique
- Installation d'un observatoire astronomique

Sport

- Création d'un espace de musculation en plein air

Sécurité

- Sécurisation du passage pour aller au COSEC au niveau de la rue Alexandre-Turpault

Focus sur 3 propositions

► Installation d'un parc canin :

Ce projet propose d'offrir un espace dédié à la promenade et aux jeux pour chiens. Un parc dans lequel des installations permettent au plus fidèle ami de l'homme de se dépenser et s'amuser en toute liberté. Un lieu aussi où les chiens des Arcisiens peuvent se socialiser et trouver des camarades de jeux. Un parc canin donc entièrement dédié au bien-être animal.



► Création d'une ferme pédagogique :



Un Arcisien souhaite développer la présence d'animaux de ferme à Bois d'Arcy. Via une ferme pédagogique, véritable lieu de découverte et d'apprentissage, notamment pour les plus jeunes. Une ferme pédagogique qui serait aussi un excellent endroit pour organiser diverses activités et permettre aux Arcisiens de se rencontrer.

► Création d'un espace de musculation en plein air :

L'implantation d'un parcours de sport santé en ville offre la possibilité à tous de pratiquer une activité physique régulière et adaptée à ses capacités. Le projet propose de l'implanter près des lisières de forêt derrière le COSEC, un cadre idéal pour une activité de plein air.



Questions à Gérard Fauchille,

Arcisien porteur d'un projet

“ P o u -
vez-vous nous
expliquer
votre projet ?

L'idée est de soumettre au vote des Arcisiens l'installation d'un espace de musculation et d'assouplissement de plein air à proximité des installations sportives du COSEC. Cette implantation permettrait aussi aux différents sportifs et joggers de compléter leurs séances de sport par des exercices de renforcement ou de récupération.

Comment en avez-vous eu l'idée ?

Ce sont des modules que je vois fleurir dans de nombreuses villes et qui semblent très appréciés et utilisés par tous. À proximité de notre ancien logement, nous avons un parcours santé fait en bois qui rencontrait un franc succès. Il me semblait intéressant d'en équiper le quartier.

Pourquoi ce projet est important ?

C'est pour moi un moyen de rassembler les familles, les sportifs et plus largement les Arcisiens autour d'un point d'activités partagé et ludique. D'un point de vue technique, les sportifs, aguerris ou non, ont

toujours besoin de s'étirer ou bien d'effectuer des exercices de musculation simples, ce que permettrait mon projet. Ces appareils sont accessibles à tous, petits et grands, sportifs ou non. De plus, pour la Ville leur entretien est très réduit.

Pourquoi avoir choisi de participer à ces budgets participatifs ?

Ma femme et moi sommes Arcisiens depuis 40 ans et attachés à notre ville. Nous profitons de cette opportunité pour soumettre nos idées qui nous semblent bénéfiques pour le quotidien de tous. La Ville a tendu la main à ses habitants et nous l'avons saisie."



UNE NOUVELLE "VITRINE" POUR BOIS D'ARCY

Le projet d'aménagement du site du marché couvert, en face de la mairie, a été présenté le 23 mars en réunion publique : la promesse d'un urbanisme raisonné, et d'un quartier vert, aéré et familial.

Les Arcisiens se souviennent du projet pharaonique envisagé par la précédente équipe municipale à cet endroit stratégique : quelques 200 logements dressés sur 6 étages, qui auraient bouleversé l'harmonie du paysage urbain et engendré une forme de pollution visuelle.

Très controversé et longuement combattu par l'actuelle majorité, il a été abandonné. Après consultation des six dossiers reçus, c'est le projet d'European Homes, un opérateur très implanté sur le territoire national qui a été retenu.

Le petit ensemble de deux étages, traversé par une coulée verte, offrira un mix de 42 appartements en accession libre et 19 logements sociaux. Autour, huit pavillons seront disposés, en harmonie avec l'habitat existant. Le tout traduit la vision d'une urbanisation raisonnée et raisonnable.

En rez-de-chaussée, la brasserie aura pour vocation à devenir un carrefour stratégique de la vie de quartier, générateur de lien social. Une "écolo-crèche" a aussi été planifiée pour combler les besoins des jeunes familles, en très forte augmentation à Bois d'Arcy.

Une respiration dans la ville

La vision de la majorité est celle d'un habitat doux et vert, préservant la qualité de vie des habitants.

Dans ce monde post-COVID, la reconnexion à la nature est devenue une préoccupation essentielle pour les familles. Les études le montrent : vivre au contact de la nature favorise le bien-être physique mais aussi psychologique, en faisant chuter le niveau de stress, notamment, et en encourageant la créativité.

À l'heure du réchauffement climatique, la végétalisation permet aussi

de créer des îlots de fraîcheur. La création d'espaces verts était d'ailleurs une de nos promesses de campagne, et elle est largement honorée ici. Une importante portion du site, jusqu'ici imperméabilisée, est rendue à la terre. Aussi, grâce à la construction d'un parking sous-terrain de 133 places, une surface importante a pu être libérée pour créer une respiration au cœur de cet ensemble et laisser entrer la nature. Une fontaine doit être disposée au centre de la place. Elle se prolongera par une trame verte bordée de haies et d'arbres, menant au square.

Pour les Arcisiens qui n'ont pu se rendre disponibles, une seconde réunion sera organisée prochainement.



Retrouvez toutes les informations et une vidéo de présentation sur le site internet www.boisdarcy.fr



61 logements en petits collectifs



8 pavillons



133 places de stationnement en sous-terrain



1 brasserie



1 crèche de 24 berceaux



20 emplois créés



1 coulée verte et une place centrale



ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX DU LOTISSEMENT SAINT-JEAN

De mars à août, la circulation dans le quartier du Lotissement Saint-Jean sera bouleversée par des travaux d'enfouissement des réseaux.

La Ville poursuit son programme d'enfouissement des réseaux de distribution publique d'énergie électrique, de télécommunications et d'éclairage public dans le quartier du Lotissement Saint-Jean. Les travaux, qui ont débuté en mars avenue Santos Dumont, se poursuivront jusqu'au mois d'août.

Des déviations seront mises en place

Durant les travaux, la portion de rue concernée sera fermée à la circulation, excepté pour les riverains.

- **Du 13 mars au 21 avril** : avenue Santos Dumont, sur la portion située entre l'avenue Jean-Jaurès et la Place de la République
- **Du 24 avril au 5 mai** : Place de la République et avenue Jean Casale, sur la portion de l'avenue Jean Casale située entre la Place de la République et la rue du Square
- **Du 9 mai au 23 juin** : avenue Santos Dumont sur la portion

située entre la Place de la République et la Place du Centre

- **Du 26 juin au 19 juillet** : avenue Raymond Falaize sur la portion située entre l'avenue Jean-Jaurès et la rue Lamartine
- **Du 26 juin au 11 août et du 20 juillet au 11 août** : avenue Raymond Falaize sur la portion située entre la rue Lamartine et la Place de la République



Retrouvez toutes les informations et les plans de déviations sur le site internet www.boisdarcy.fr rubrique "Travaux"

3,5 tonnes, les nouvelles règles de circulation



La Ville a pris deux arrêtés municipaux pour limiter la circulation et le stationnement gênant des poids lourds. À présent, les véhicules de plus de 3,5 tonnes n'ont plus le droit de circuler sur le territoire communal, sauf desserte locale, et, le cas échéant, doivent **stationner rue Abel Gance uniquement**.

Ces deux arrêtés visent à réduire les nuisances provoquées par un nombre croissant de poids lourds à Bois d'Arcy. En stationnant sur des emplacements non-adaptés, les poids lourds empiètent sur la chaussée et les trottoirs, gênant ainsi la circulation et augmentant les risques d'accidents. Ils participent à la dégradation des trottoirs. De plus, leur présence, notamment aux heures de forte affluence engendrent des difficultés de circulation en ville.



Retrouvez l'intégralité des arrêtés municipaux sur le site www.boisdarcy.fr rubrique

"La mairie > Publications des actes administratifs"

Bois d'Arcy soutient les personnes atteintes d'autisme



Bois d'Arcy s'associe à la journée mondiale de sensibilisation à l'autisme, le dimanche 2 avril. À travers plusieurs actions liées au slogan **#TousEnBleu**, la Ville affirme son soutien aux personnes atteintes d'autisme et à leurs proches.

Le bleu, omniprésent

Le bleu sera présent partout en ville. La Mairie se pare de bleu le soir depuis le 27 mars en symbole de son soutien. À l'occasion de cette journée, les agents de la Ville sont invités à porter du bleu le vendredi 31 mars. La municipalité a également proposé aux écoles de participer à cette journée de sensibilisation. De plus, des accessoires de couleur bleue seront offerts par le prestataire de la cantine. Le foyer restaurant du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) aussi mettra le bleu à l'honneur sur ses tables. Et toute la semaine, des actions de sensibilisation seront menées, par les animateurs durant la pause méridienne dans les écoles, et par le CCAS en collaboration avec la résidence solidaire Alfi.

Sortie annuelle du CCAS, inscrivez-vous !



Mardi 6 juin, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) emmènera les seniors et les personnes en situation de handicap dans la Sarthe pour sa traditionnelle sortie annuelle. Au programme : visite du musée du Point de Beauvais, déjeuner au restaurant Le Saint Germain, visite d'un élevage de chevaux Percherons et des Vergers d'Aulaines.



Inscriptions à partir du 11 avril au CCAS
38, avenue Paul-Vaillant-Couturier.
Mardi 6 juin, départ à 7h40.
Tarif 65 € par personne (places limitées).



DE NOUVEAUX DÉFIBRILLATEURS EN ACCÈS LIBRE

En février, la Ville a installé de nouveaux défibrillateurs en accès libre sur tout son territoire. L'objectif est de faciliter leur utilisation en cas d'urgence.

Jusqu'ici, 16 défibrillateurs étaient disponibles à l'intérieur des établissements recevant du public. Accessibles uniquement sur les horaires d'ouverture desdits établissements, ils ne répondaient pas aux besoins urgents survenus dans l'espace public.

C'est pourquoi la Ville a fait installer de nouveaux défibrillateurs en extérieur sur tout le territoire communal. Cette mesure rend les défibrillateurs accessibles au plus de personnes possibles. **7 défibrillateurs sont désormais en accès libre** dans l'espace public à proximité des lieux suivants :

- au COSEC
- au Domaine de la Tremblaye
- à La Fabrik
- à la Crèche Ambroise Paré
- aux abords des écoles A. Turpaut et J.-L. Barrault
- à l'école Vigée-Le Brun

Le défibrillateur, un outil indispensable pour sauver des vies

Le défibrillateur automatisé externe (DAE) est un dispositif obli-

23 défibrillateurs
au total situés sur
l'ensemble du territoire

gatoire pour tout établissement recevant du public qui permet d'augmenter de 40% les chances de survie d'une victime d'arrêt cardiaque.

Il est conçu pour être facile d'utilisation et ne nécessite donc pas l'intervention d'un personnel médical.



Retrouvez l'emplacement de tous les défibrillateurs de la Ville sur le site www.boisdarcy.fr et sur l'application SauV Life.

Réviser les gestes de premiers secours en cas d'arrêt cardiaque

- 1 - Appelez les secours (15 ou 18) et apportez un défibrillateur
- 2 - Mettez le défibrillateur en marche et suivez les instructions de l'appareil
- 3 - Avant le choc électrique, assurez-vous que personne ne touche la victime



Retrouvez le guide d'utilisation des défibrillateurs sur www.boisdarcy.fr.



CARNAVAL 2023, PRÉSERVONS LES OCÉANS

Le samedi 1^{er} avril, le carnaval de Bois d'Arcy fait son grand retour ! Venez nombreux participer au cortège qui partira de l'Hôtel de Ville direction l'Esplanade Dyf.

Cela faisait un moment qu'ils l'attendaient, alors ils ont prévu les choses en grand ! Pour l'édition 2023 du carnaval de Bois d'Arcy, les animateurs des accueils de loisirs ont planché tout le mois de mars sur la fabrication des chars qui sillonneront les rues de la ville.

Ils égaieront le cortège qui partira à 10h du parvis de l'Hôtel de Ville, le samedi 1^{er} avril et donneront vie au thème de cette année : "Préservez les océans". Un thème qui n'a pas été choisi au hasard puisqu'il a permis aux animateurs de proposer des activités aux enfants en rapport avec les océans sur les temps périscolaires.

Un thème pédagogique et ludique

À travers divers ateliers (*fabrication de poissons, de coquillages, création d'une fresque...*), les enfants ont découvert l'écosystème marin. Ils ont également été sensibilisés à sa protection grâce à des kits envoyés par la Fondation Maud Fontenoy, qui oeuvre en France et à l'international pour la préservation des océans. Le jour du carnaval, ce sera à leur tour de sensibiliser les Arcisiens avec "La chanson des océans", écrite par leurs animateurs sur la

musique du film d'animation *Lilo et Stitch*.

Vous aussi, vous voulez chanter la chanson des océans ? Les paroles sont d'ores et déjà disponibles sur le site www.boisdarcy.fr rubrique "L'actualité".

Les plus petits ont aussi eu droit à leur carnaval



Les structures de la Petite Enfance ont participé à la fête. Durant le mois de mars, les crèches de la Ville ont organisé des animations sur le thème du carnaval. Comme à la micro-crèche ou au multi-accueil qui ont préparé des booms déguisées pour les enfants.



Carnaval de la Ville
Samedi 1^{er} avril,
départ du cortège à 10 h
Rendez-vous sur le parvis de l'Hôtel de Ville
2, avenue Paul-Vaillant-Couturier

Inscrivez-vous au Grand Marché Arcisien



Cette année, le Grand Marché Arcisien aura lieu le dimanche 4 juin de 9 h à 18 h. Retrouvez vos stands sur l'avenue Paul-Vaillant-Couturier depuis l'Hôtel de Ville jusqu'au Monument aux morts et rue Robespierre.

Nouveauté cette année, vous pouvez vous inscrire directement via la plateforme en ligne mybrocante.fr. Pour réserver un emplacement, suivez les instructions données sur le site.

Les périodes d'inscriptions sont les suivantes :

- ▶ Du 3 au 9 avril, pour les résidents et commerçants du parcours
- ▶ Du 10 avril au 14 mai, pour les Arcisiens et associations arcisiennes
- ▶ Du 9 au 14 mai pour les extérieurs

Pour ceux qui souhaitent s'inscrire sur place, des permanences sont organisées au service Événementiel. Vous pouvez récupérer le formulaire disponible sur www.boisdarcy.fr ou directement auprès du service Événementiel.

Résidents et commerçants du parcours :

- ▶ Lundi 3 avril de 8h30 à 12h30
- ▶ Mardi 4 avril de 17h à 20h
- ▶ Mercredi 5 avril de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h
- ▶ Jeudi 6 avril de 17h à 20h
- ▶ Vendredi 7 avril de 14h à 18h.

Arcisiens-Associations arcisiennes :

- ▶ Mardis 11 et 18 avril de 8h30 à 12h30
- ▶ Mercredis 12 et 19 avril de 14h à 18h
- ▶ Vendredis 14 et 21 avril de 17h à 20h
- ▶ Samedi 15 avril de 9h30 à 12h30
- ▶ Mercredis 26 avril et 3 mai de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h
- ▶ Vendredis 28 avril et 5 mai de 17h à 20h

Extérieurs : sur rendez-vous au 01 30 07 18 56.



Renseignements auprès
du service Événementiel – 11, rue du Parc
01 30 07 18 56.

Tarifs pour les 3 mètres linéaires :
15 € (Particuliers et associations arcisiennes)
et 90 € (commerçants du parcours).



Chiffres-clés

7,4 km de voies cyclables
déjà existantes à Bois d'Arcy

12 emplacements de stationnement vélo

4^e édition de la Fête du
Vélo, organisée par la communauté d'agglomération Versailles
Grand Parc le 14 mai prochain et
à laquelle s'associe Bois d'Arcy

BOIS D'ARCY FACILITE L'USAGE DU VÉLO

Bois d'Arcy s'inscrit dans une démarche de promotion des mobilités douces en favorisant l'usage du vélo dans ses rues. Pour cela, la Ville continue de développer les infrastructures cyclables. Pistes cyclables, parkings vélos ... Tout est fait pour encourager les Arcisiens à enfourcher leur vélo.

Le mot de l' élu

Laurent Brot,
Maire-adjoint en charge de la Sécurité
et des Mobilités



“**N**otre ville poursuit ses efforts pour développer l'usage du vélo sur son territoire. Avec le plan directeur des voies cyclables, nous réinventons les déplacements à l'intérieur de la Ville pour favoriser ce mode de transport économique et écologique. L'objectif est de développer les pistes cyclables et voies vertes afin d'encourager les Arcisiens à prendre le vélo en toute sécurité pour se déplacer. Qu'il s'agisse des trajets du quotidien comme pour se rendre au travail ou au collège / lycée, ou des promenades du weekend, très appréciées à partir du printemps. Nous travaillons en étroite collaboration avec la communauté d'agglomération Versailles Grand Parc et le Département des Yvelines sur les

axes majeurs de Bois d'Arcy, qui permettront de relier les villes voisines : Fontenay-le-Fleury et Montigny-le Bretonneux par la D127, ainsi que Versailles, via Saint-Cyr-l'École par la D129. Mais tous ces efforts ne sont pas suffisants. Ces aménagements, il faudra que vous, Arcisiens, vous les appropriiez. Et pour cela, vous avez besoin d'être à l'aise sur un vélo. C'est pourquoi les écoles et les accueils de loisirs de la Ville s'emploient à apprendre à faire du vélo et rouler en toute sécurité sur les routes aux enfants. Faciliter, dès le plus jeune âge, l'accès au vélo, c'est la garantie d'instaurer dès maintenant les bons réflexes.”

Faciliter l'usage du vélo

Bois d'Arcy développe les infrastructures nécessaires à une utilisation du vélo en toute sécurité. L'objectif : encourager la pratique dans les trajets du quotidien.

Afin d'encourager l'usage du vélo à Bois d'Arcy, la Ville poursuit le développement d'infrastructures qui garantissent à tous des déplacements sécurisés. Favoriser les mobilités douces doit aussi permettre de décongestionner certains quartiers où l'usage de la voiture reste majoritaire. C'est pourquoi le plan directeur des voies cyclables met l'accent sur l'interconnexion entre les quartiers.

Partout dans la Ville, des voies cyclables vont être matérialisées sur les axes principaux (avenue Paul-Vaillant-Couturier, avenue Fritz-Lang, avenue Arletty par exemple). Des aménagements du Carrefour du Puits vont permettre de relier les deux tronçons de la Rigole des Clayes. Cette voie verte en site propre facilitera la traversée de la Ville depuis le magasin E. Leclerc jusqu'à la Place François-Truffaut. Dans le quartier de la Tremblaye, la Ville profite des travaux de requalifica-

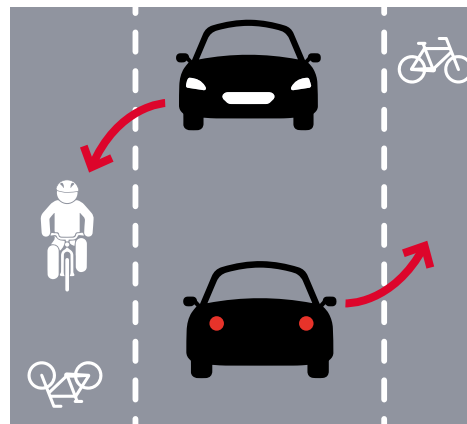
tion des rues Baudin et Camélinat pour donner plus de place au vélo. Ce sera le cas aussi devant l'entrée du Collège Mozart, avenue Mozart.

La Ville travaille également en collaboration avec la communauté d'agglomération Versailles Grand Parc et le Département des Yvelines pour créer des pistes cyclables qui relieront Bois d'Arcy à ses voisins. Notamment Fontenay-le-Fleury et Montigny-Le Bretonneux par la D127 et Saint-Cyr-l'École par la D129. Des projets sont en cours d'étude et devraient voir le jour courant 2024.

Des chaussidous à Bois d'Arcy

Pour favoriser la cohabitation avec les automobilistes, la Ville souhaite également matérialiser des chaussidous impasse Orane Demazis vers le centre équestre, avenue Marcel Carne, avenue Ingrid Bergman et sur une partie de la rue Édouard-Vaillant.

Le chaussidou c'est une chaussée à voie centrale unique occupée par les voitures en temps normal. En cas de croisement, les voitures sont amenées à empiéter sur les pistes cyclables latérales, en laissant la priorité aux cyclistes engagés.



Chaussée partagée en 1 voie centrale et 2 voies réservées aux vélos. Lorsque 2 véhicules se croisent, ils doivent se déporter.

Attention, en toute situation, les vélos restent prioritaires.

Où consulter le schéma directeur des voies cyclables ?

Ce schéma recense les prochains aménagements et travaux à réaliser par la Ville, le Département des Yvelines et l'agglomération de Versailles Grand Parc.

Terminé récemment, il est consultable sur le site de la Ville.



Apprendre à rouler au plus jeune âge

Cette année, pour la première fois, Bois d'Arcy participe au dispositif "Savoir rouler" de l'Éducation nationale. Les Arcisiens, du CE2 au CM2, vont ainsi être formés aux déplacements à vélo.

Connaître son vélo, s'équiper, conduire de manière fluide... voici quelques exemples des éléments à maîtriser pour les jeunes Arcisiens participant au dispositif "Savoir rouler".

Depuis de nombreuses années, la Ville met en place des "Cycles vélo" dans les écoles pour apprendre aux enfants à se déplacer en vélo. Cette année, pour la première fois, elle s'inscrit dans la démarche initiée par le ministère de l'Éducation nationale. L'objectif est simple : favoriser l'apprentissage du vélo pour permettre aux enfants de 6 à 11 ans de devenir autonomes en selle,

pratiquer une activité physique et promouvoir les déplacements économes et écologiques.

À Bois d'Arcy, les différents blocs du dispositif "Savoir rouler" ont été mis en place dans les écoles au retour des vacances d'hiver. À cette occasion, les enfants du CE2 au CM2 apprennent à maîtriser leur vélo et à circuler en situation réelle, dans la rue. En généralisant une pratique plus sécurisée du vélo, les jeunes Arcisiens sont prêts à aller au collège de manière autonome en conditions réelles de circulation.

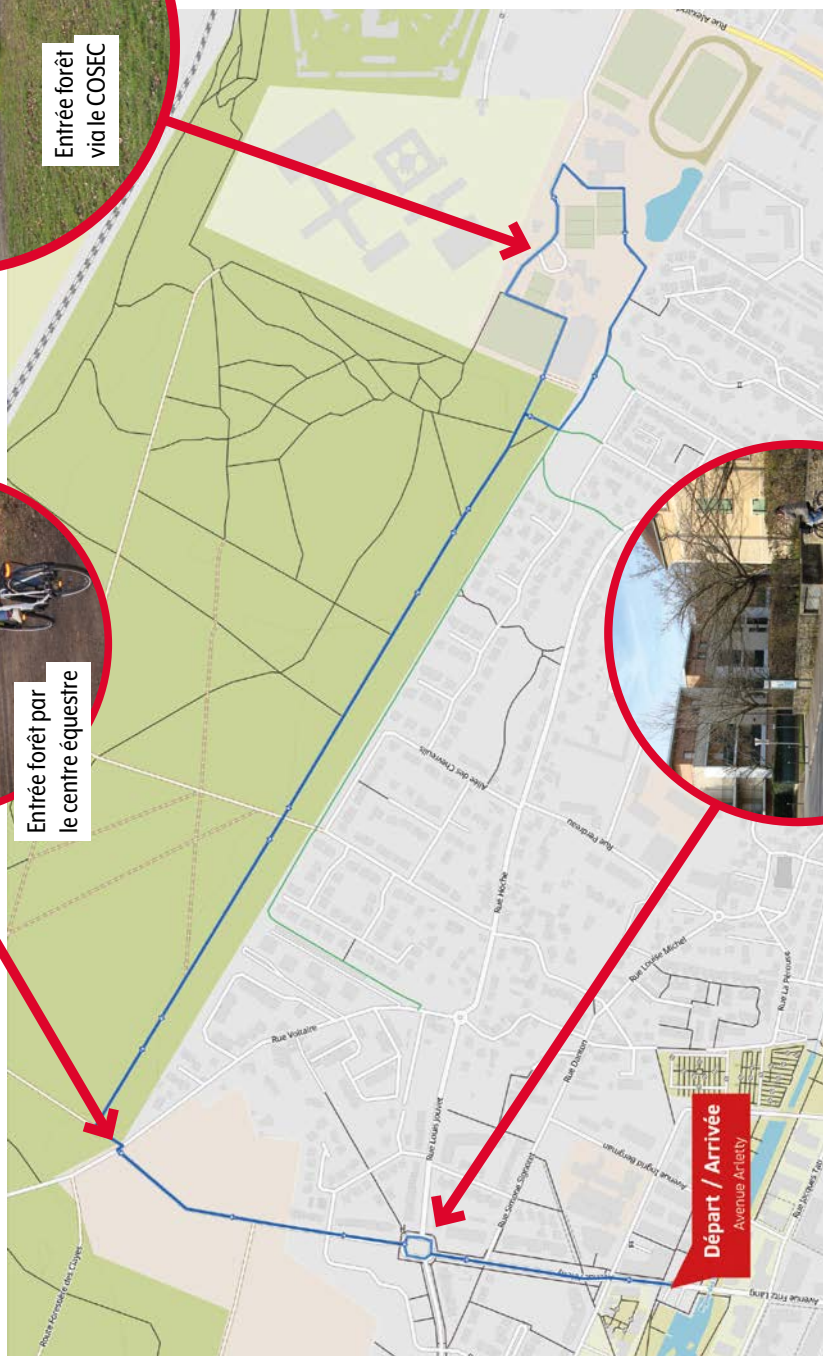
4 parcours à essayer rapidement !

À l'approche du beau temps, vous avez certainement envie de monter sur votre vélo et partir pour une belle promenade. Avec la forêt toute proche, les environs de Bois d'Arcy se prêtent à merveille aux escapades en plein air. Ce livret, imaginé par la Ville et la Direction de la Jeunesse et des Sports, vous propose 4 parcours à réaliser en ville et en forêt pour vos sorties en famille ou entre amis au printemps.

Parcours en Ville du Canal au COSEC

Départ : Avenue Arletty - Arrivée : Avenue Arletty

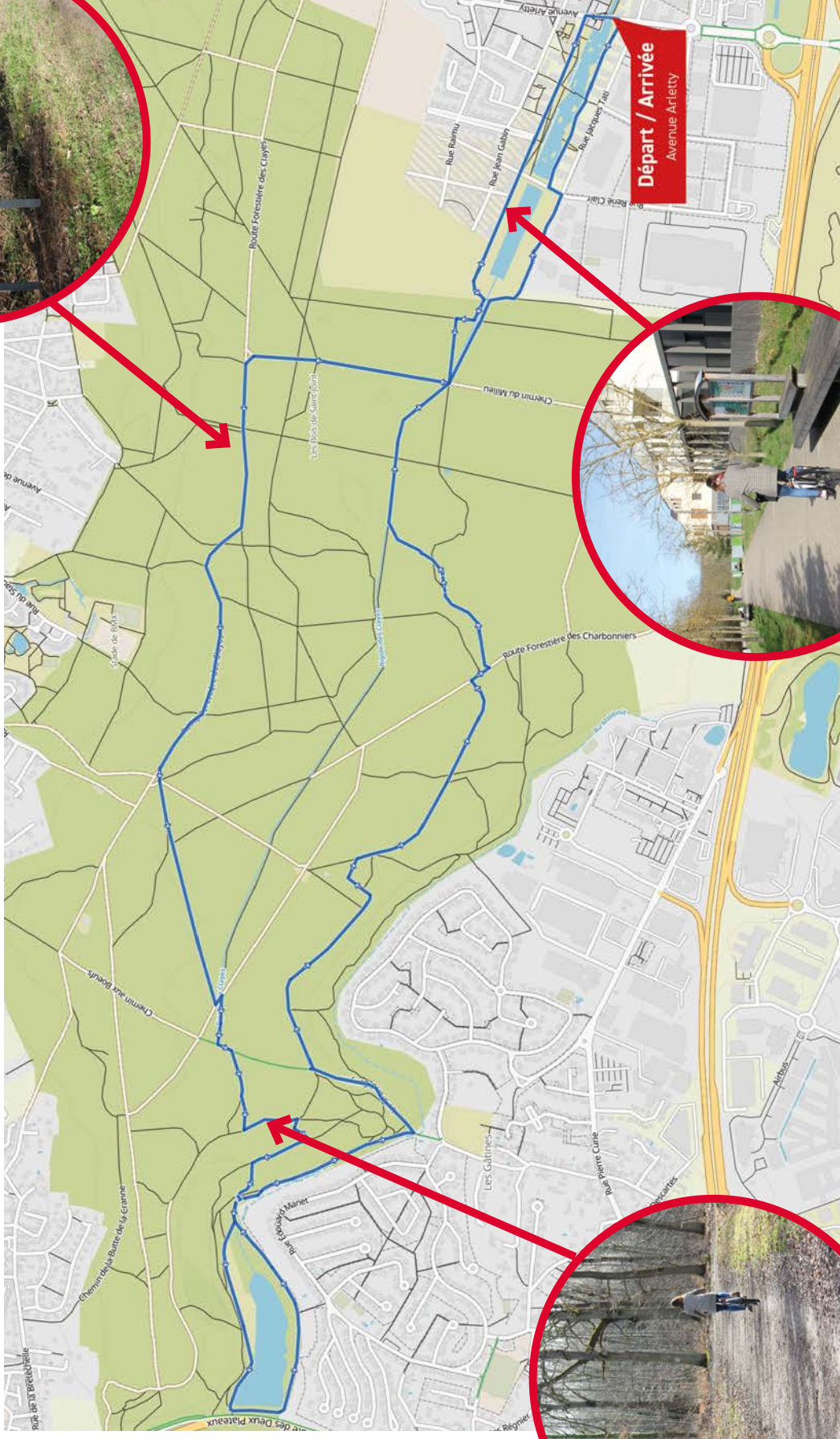
4,69 km - Facile - ☀️ 0h30 - 🚶 20 m - 🚲 20 m



Parcours en forêt

Départ : Avenue Arletty - Arrivée : Avenue Arletty

10 km - Facile - ☑ 0h50 - ↗ 70 m - ↘ 70 m



Départ : Square Charles de Gaulle - Arrivée : Square Charles de Gaulle

13 km - Intermédiaire - 1h10 - 40 m - 40 m



Allées forestières

Place Truffaut

Départ / Arrivée
Square Charles de Gaulle

Départ : Avenue Arletty - Arrivée : Avenue Arletty

13 km - Facile -  1h10 -  30 m -  30 m



Dans les accueils de loisirs aussi on apprend à se déplacer à vélo !

Pendant les vacances d'hiver, l'accueil de loisirs Frédéric-Mistral a proposé aux enfants de passer leur "Permis Vélo" en préparation des sorties prévues à partir du printemps.

L'impatience se lisait sur leurs visages. Pourtant, c'est très patiemment que les 15 enfants de l'accueil de loisirs Frédéric-Mistral ont écouté les instructions d'Estelle. S'arrêter au "Stop", céder le passage en entrant sur le rond-point, ralentir au passage piéton... Les éléments dessinés à la craie sur le sol de la cour de récréation prennent soudain sens pour les enfants qui n'attendent qu'une chose : enfourcher leur vélo.

Une fois les explications terminées, c'est donc parti pour une matinée de déambulation dans la cour avec pour mot d'ordre le respect des règles. "Si-

non, obtenir le Permis Vélo sera difficile" les prévient l'animatrice.

Le niveau d'aisance une fois en selle varie d'un enfant à l'autre. "Le Permis Vélo n'est pas obligatoire pour les sorties de l'été, mais c'est mieux. Il nous permet d'évaluer les compétences des enfants, s'assurer qu'ils savent bien faire. Car si on fait des promenades en forêt à Bois d'Arcy, parfois on va jusqu'à la base de loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines" explique Estelle.

Le Permis Vélo est donc une activité régulièrement proposée dans les accueils de loisirs, notamment à l'approche des beaux jours. Les enfants sont ravis.



Malgré le froid qui règne en ce début de mois de mars, ils réalisent tranquillement leurs parcours en s'assurant de respecter le code de la route. À la fin de la séance, ils reçoivent tous le précieux sésame.



La Fête du Vélo revient. Organisée depuis 2019 par Versailles Grand Parc, les communes de l'agglomération et l'association VeloVGP, cette grande fête promeut la pratique du vélo tout en donnant l'occasion aux participants de découvrir le riche patrimoine historique et culturel du territoire. La Fête du Vélo est aussi l'occasion de célébrer le cyclisme, dont plusieurs épreuves des JO 2024 se dérouleront à proximité de Bois d'Arcy.

Fête du Vélo, notez-le dans votre agenda

Tous à vélos ! En famille, entre amis ou en solo, venez participer à la 4^e édition de la Fête du Vélo qui se déroulera le dimanche 14 mai 2023 de 11h à 18h à l'Hôtel d'agglomération de Versailles Grand Parc.

Alors à vos selles, partez !

Six parcours, accessibles à tous, sont proposés sur l'ensemble du territoire, au départ de plusieurs communes de l'agglomération.

Retrouvez prochainement l'ensemble des parcours sur le site de l'agglomération versaillesgrandparc.fr.

Ils permettent de découvrir des monuments et lieux marquants sur les itinéraires mais aussi de tester les aménagements cyclables. Rendez-vous ensuite au village d'arrivée au siège de l'agglomération à Versailles où des activités gratuites attendent petits et grands : 9 parcours de mini-golf, parcours de BMX et draisien pour enfants, des vélos-smoothies, un atelier de réparation et de marquage de vélos, une initiation au vélo à assistance électrique...

La Fête du Vélo c'est aussi à Bois d'Arcy

Cette année encore, Bois d'Arcy s'associe à cet événement populaire et festif. La Fête du Vélo posera ses valises Place François-Truffaut dès 10h. Plusieurs animations vous seront proposées pour vous familiariser avec la pratique du vélo. Partez aussi à la découverte des aménagements cyclables de l'agglomération en rejoignant le village Fête du Vélo de Versailles. Plusieurs départs en groupe de la Place François-Truffaut sont prévus à 11h, 11h30 et 12h.



Dimanche 14 mai, de 11 h à 18 h
Rendez-vous à l'Hôtel d'agglomération
de Versailles Grand Parc
6, avenue de Paris à Versailles

Votre projet?
Parlons-en ensemble !



Et tout commence ici !



G R O U P E

Arnaud de Finance

conseiller immobilier
sur Bois d'Arcy
et ses alentours

06 70 30 11 88



Agent commercial indépendant - EI, inscrit au RSAC de Versailles sous le n° 907903652



FMC SERVICES

PROPRETE

JARDINAGE

BRICOLAGE

fmcservices78@gmail.com

- Entretien des parties communes et bureaux
- Remplacement de gardiens
- Sortie et rentrée des conteneurs
- Nettoyage des vitres, miroirs
- Décapage et cristallisation du marbre
- Remise en propreté de tous locaux
- Nettoyage haute pression
- Nettoyage de parkings
- Débarras, enlèvement et mise en décharge d'objets encombrants



- Tonte de la pelouse
- Taille des haies, arbustes
- Élagage
- Débroussaillage
- Désherbage
- Traitement divers
- Ramassage de feuilles

06 10 51 28 01

06 88 03 75 37

L'aide à domicile sur-mesure

Réseau national d'aide à domicile
pour les personnes âgées



Aide
à l'autonomie



Aide
aux repas



Accompagnements



Aide
ménagère

01 84 27 00 50

2 Rue de Marly le Roi
78150 Le Chesnay-Rocquencourt



Petits-fils

SERVICES AUX GRANDS-PARENTS



petits-fils.com

portrait

Jean-Michel Rouzeau,

PRÉSIDENT DE L'AMICALE DES PÊCHEURS

À l'occasion du 50^e anniversaire de l'Amicale des Pêcheurs Arcisiens, son président, Jean-Michel Rouzeau, nous parle de cette association qu'il dirige depuis près de 35 ans.

Quand avez-vous commencé la pêche ?

J'ai pris mon permis de pêche pour la première fois en 1978, peu de temps après mon arrivée à Bois d'Arcy. L'association existait depuis 1973. J'en avais entendu parler en me renseignant à droite à gauche. J'avais déjà fait un peu de pêche en amateur. C'est une activité que je pratiquais avec mes fils. Donc j'ai voulu m'inscrire par passion pour la pêche.

Et comment se passent les choses à l'association alors ?

L'ambiance est très bonne. Tout se passe plutôt bien. J'ai un sale caractère, mais je m'entends bien en général avec les gens. Ce que je trouve dommage, c'est qu'on soit de moins en moins nombreux à l'association. On a déjà été aux alentours de 120 adhérents. Aujourd'hui, nous ne sommes plus qu'une cinquantaine.

C'est difficile de recruter des adhérents ?

Oui. Je ne sais pas vraiment pourquoi. C'est pour toutes les sociétés de pêche comme ça. Les jeunes ne s'intéressent plus à la pêche. Après c'est comme tout, c'est de plus en plus cher. Pas tellement le permis car on le propose à 30 € l'année. Mais le matériel est cher c'est vrai. On essaie chaque fois de faire découvrir notre pratique et d'inciter les gens à venir. Par exemple, on a les initiations de la Saint-Gilles. On a aussi créé un permis jeune à seulement 5 € l'année.

Que diriez-vous à quelqu'un pour le convaincre de sauter le pas ?

La pêche c'est vraiment de la détente. Ça fait du bien, on est à l'air libre. Et vraiment, il y a une bonne ambiance à l'association.

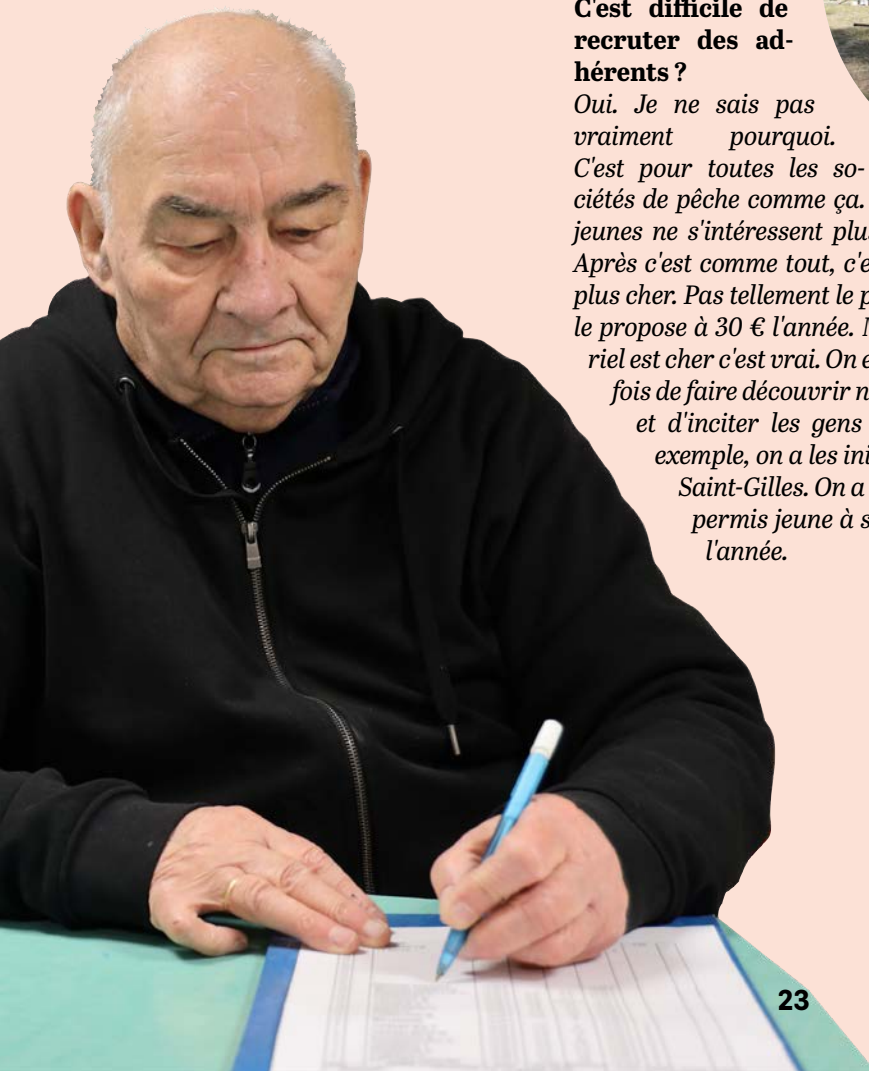
Concernant l'association, cela fait 35 ans que vous êtes président. En quoi consiste votre rôle ?

Je fais presque tout. C'est du travail. Et comme dans toutes les associations, on a du mal à recruter des bénévoles. Ce n'est pas toujours facile. Quoiqu'en février on était 15 pour procéder au nettoyage de l'étang.

C'est quelque chose qu'on fait tous les ans. Comme le ré-empoissonnement que l'on fait en général vers octobre-novembre. Et puis il y a les choses qu'on ne peut pas contrôler. Par exemple, il y a de moins en moins d'eau dans l'étang. Il faut dire qu'il ne pleut pas beaucoup en ce moment (l'entretien a été réalisé fin février ndlr).

Vous êtes fier que l'association fête ses 50 ans cette année ?

Oui, ça fait plaisir de se dire que l'association a 50 ans. Il n'y en a peut-être pas tant que ça des associations qui tiennent aussi longtemps. Ce que je voudrai, c'est pouvoir donner le relais quand même, car je vais avoir 85 ans et ça devient difficile pour moi de continuer. Mais j'ai vraiment envie que l'association continue, alors je reste.



>> ASSOCIATION

Du Rugby Santé à Bois d'Arcy

À partir du mois d'avril, l'association Saint-Cyr Olympique Rugby (SCOR), en partenariat avec la Ville, propose aux personnes atteintes d'Affection Longue Durée (ALD) des entraînements de rugby adapté à Bois d'Arcy. L'objectif est de permettre aux personnes dont la santé ou la condition physique est fragile de pratiquer une activité sportive adaptée. L'entraîneur Dominique Gattone a suivi des formations spécifiques avec la Fédération Française de Rugby (FFR). Le SCOR s'adjoint également les services d'un médecin qui sera chargé de la liaison avec les médecins traitants des personnes inscrites. Ce programme de Sport Santé permet aux personnes qui le souhaitent de se remettre au sport à leur rythme et de retrouver la forme de manière ludique. Les entraînements auront lieu les lundis, de 18 h à 19 h, à Saint-Cyr-L'École et/ou les jeudis, de 18 h à 19 h, à Bois d'Arcy.



Informations et inscriptions :

Dominique Gattone - 07 84 88 78 15

ou par mail à l'adresse :

secretariat.scor@gmail.com.



>> ASSOCIATION

L'écologie s'invite sur le terrain de foot

En février, l'ASBA Foot a mené une action de sensibilisation aux enjeux environnementaux auprès de ses jeunes, inscrits au stage des vacances d'hiver.

T-shirt à moitié relevé, le cou plié en deux... pendant deux minutes, les jeunes footballeurs tentent de décrypter les étiquettes de leurs vêtements. Une opération délicate et un constat : leurs tenues de sport sont fabriquées en Asie.

Durant les vacances d'hiver, la section foot de l'Association Sportive de Bois d'Arcy (ASBA) a organisé un stage d'une semaine durant laquelle le ballon rond n'était pas forcément la vedette. Sous l'impulsion de leur entraîneur Frédéric Grandgeorges, l'association Football Écologie France est venue animer une "Fresque Écologique du Football", un atelier ludique et collaboratif inspiré de la Fresque du Climat et adaptée à l'univers du football.

Quelle quantité d'eau est nécessaire à l'entretien d'un terrain ? Quelle quantité de plastique sert à fabriquer les équipements ? C'est à ce genre de questions que les enfants ont tenté de répondre. "C'était important d'adapter la Fresque du Climat au football. D'abord parce que ça captive mieux les jeunes. Ensuite, l'objectif c'est qu'ils apprennent les impacts de leur pratique" se félicite Frédéric Grandgeorges.

Les jeunes, acteurs du changement

À la fin de la matinée, les jeunes ont pu proposer leurs propres solu-

tions pour limiter l'impact environnemental du football. Sur les post-it collés sur les fresques on pouvait lire par exemple : "plus de terrains de foot écologiques", "recycler l'eau" et même "une Fresque écologique des champions", de quoi faire réfléchir les idoles de ces jeunes.

Outre l'environnement, Frédéric Grandgeorges les a aussi sensibilisés aux comportements discriminatoires. "Les jeunes sont l'avenir. C'est important de les sensibiliser au racisme, au sexisme, à la grossophobie. Je veux qu'ils aient un comportement responsable sur et en dehors du terrain."

**Football Écologie France**

Football Écologie France est une association qui intervient auprès des acteurs du football pour les accompagner dans une démarche de transition écologique. Pour Charlotte Braleret, membre fondatrice de l'association et animatrice de l'atelier, le football "est un formidable levier" pour sensibiliser les jeunes aux enjeux environnementaux.

>> CULTURE

La Foire aux livres revient

Comme chaque année, la Foire aux livres est l'occasion de renouveler sa bibliothèque. Venez vendre ou acheter livres, revues, DVD, VHS ou encore jeux de société lors de cet événement incontournable à la Salle des Fêtes de la Tremblaye le dimanche 16 avril.

Vous avez de vieux livres que vous ne lisez plus ? Venez les vendre lors de la nouvelle édition de la Foire aux livres qui se tiendra à la Salle des Fêtes du Domaine de la Tremblaye. 26 stands sont disponibles pour les adhérents de la Médiathèque et les Arcisiens qui souhaitent faire place nette dans leur bibliothèque personnelle. Livres, revues mais aussi DVD, VHS ou encore jeux de société sont acceptés à la vente.

Il vous reste de la place dans votre bibliothèque ? Venez, seul, en famille ou entre amis pour découvrir les ouvrages des exposants et remplir vos étagères.

Rencontrez et échangez avec les auteurs

Six auteurs arcisiens seront présents pour échanger avec vous autour de leurs ouvrages et signer des dédicaces :

- Émilie Bertrand, *Au bonheur de ces dames* et *Les tribulations d'une prof stagiaire*
- Catherine Chevallier, *Émotions, stress, sommeil : comprendre et agir avec l'aromathérapie et des conseils psy*
- Flavien Errera, *Le parfum envoûtant du jasmin*

- Marie Lecouvey, *Nos ancêtres les Aztèques*
- Laurene Lubanza, *Barry I love you*
- Anne de Rosalys, *L'Aube du secret*

Voyagez avec les livres de Marie Lecouvey et de Flavien Errera

Parmi les auteurs présents pour dédicacer leurs ouvrages, Marie Lecouvey et Flavien Errera vous proposent de découvrir le Mexique et la Tunisie :

Marie Lecouvey parle des Mexicains et des Aztèques

Comment le Mexique, en tension entre populations indigènes et descendants des colons européens, s'est-il construit son identité ? C'est la question à laquelle répond l'auteure dans son livre *Nos ancêtres les Aztèques*. La maîtresse de conférences en civilisation hispano-américaine à l'Université Paris-Nanterre s'est penchée sur la construction d'une identité nationale mexicaine en étudiant les œuvres d'art diffusées au XIX^e siècle. Ce livre est une synthèse de sa thèse de doctorat, soutenue en 2006, et publié aux éditions L'Harmattan.

3 Flavien Errera, raconte ce que c'est qu'émigrer

Le Parfum envoûtant du jasmin, de l'Arcisien Flavien Errera, raconte l'histoire d'une famille italienne qui quitte la Tunisie après l'indépendance du pays. Son récit documenté dépeint ces rapatriés, assimilés à tort aux pieds-noirs d'Algérie, et décrit les espoirs et incertitudes du départ vers une France rêvée. Une écriture retenue et sensible, sans nostalgie ni acrimonie, qui illustre le destin des petites gens confrontées aux aléas de l'Histoire.

Retrouvez ces deux auteurs et tous les autres dimanche 16 avril de 14h à 18h.



Inscription gratuite, directement à la Médiathèque de la Tremblaye sur les horaires d'ouverture.

N'oubliez pas de venir avec vos pièces justificatives :
carte de la Médiathèque (pour les adhérents),
un justificatif de domicile, une pièce d'identité.
Médiathèque de la Tremblaye - 13, rue du Parc
01 30 07 00 50 - mediatheque@boisdarcy.fr




Foire aux Livres

Dimanche 16 avril

de 14h à 18h

Salle des fêtes du Domaine de la Tremblaye
11, rue du Parc

Ventes-dédicaces :
Émilie Bertrand, Catherine Chevallier, Flavien Errera,
Marie Lecouvey, Laurene Lubanza & Anne de Rosalys

» DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



Cani-pro, des services pour vous et votre chien

Claire Fenogli, éducatrice canine, vous propose deux services personnalisés pour s'occuper de votre chien ou chiot : des cours d'éducation canine pour construire une relation heureuse avec son animal, mieux le comprendre, communiquer avec lui et limiter les comportements dits gênants et aussi une balade quotidienne, essentielle pour le bien-être de l'animal.



Éducation canine : 80 € pour l'évaluation des besoins (2h) puis 50 € / heure, balades 20 € / heure. Renseignements : 07 65 51 05 07 ou contact@cani-pro.fr

» SANTÉ

ERRATUM – Sophie Melaye, praticienne en hypnose



Dans notre magazine du mois de mars 2023, nous avons commis une erreur concernant les tarifs pratiqués par Sophie Melaye : 60 € de 5 à 15 ans, 80 € à partir de 16 ans. Nous précisons par ailleurs que Sophie Melaye est praticienne en hypnose et non hypnothérapeute.



© Charlotte Steppé

» CULTURE

Madame Monsieur se dévoile dans un album très personnel

Vendredi 7 avril, vous avez rendez-vous à La Fabrik pour découvrir le tout nouvel album de Madame Monsieur, *Emmêler nos solitudes*. Un album pop qui explore les émotions de chacun dans des titres sobres et sentimentaux.

Emmêler nos solitudes est un album "100% Jean-Karl et Émilie", le couple à l'origine du fameux duo Madame Monsieur. "Tout dans cet album est vraiment plus intimiste" nous confie Jean-Karl. "C'est un album qui parle de nous, Jean-Karl et Émilie. On s'est rendu compte que notre public ne nous connaissait pas réellement. Nous avons donc besoin de décrire notre réalité, de casser aussi l'entité Madame Monsieur pour révéler nos individualités."

"Dans l'inconscient, on a cette vie un peu extraordinaire. On avait besoin de se livrer, parler de nos émotions, montrer qu'au final on est normaux" abonde Émilie. Ce faisant, le couple interprète des chansons qui touchent à l'universalité de l'être humain. "C'est ce qui fait toute la couleur de l'album" se réjouit Émilie. Pas question de ne parler que de soi. *Emmêler nos solitudes*

c'est avant tout la possibilité de partager des émotions communes. Exemple avec le single déjà dévoilé *Tour Eiffel* qui illustre à la perfection le titre de l'album et s'inspire d'une histoire de rupture dont Madame Monsieur a été témoin dans un train. "Quand quelque chose nous touche, ça finit toujours dans une chanson" explique Émilie. "En tant qu'artiste, on absorbe les émotions des autres, jusqu'à s'oublier parfois". Avec ce nouvel album, Madame Monsieur innove puisque le disque est accompagné d'un livre regroupant les paroles des chansons et des textes et photos qui permettent au couple de se révéler encore un peu.



Vendredi 7 avril à 21h
à La Fabrik - 14, rue du Parc.
Tarifs C : 19 € / 16 € / 10 €.

Réervations sur billetterie.boisdarcy.fr



© Fijou

>> CULTURE

Tom Villa sur la scène du Théâtre de La Grange

Vous l'avez beaucoup vu à la télévision, mais c'est sur scène que Tom Villa choisit aujourd'hui d'exercer son talent d'humoriste. Samedi 15 avril, il investit le Théâtre de La Grange avec son spectacle *Les nommés sont...*

Vous l'avez sans doute connu, comme beaucoup, grâce à ses nombreuses apparitions à la télévision et en radio. Tom Villa, chroniqueur et humoriste passé notamment par C8, France Inter et France 2, a décidé de remonter sur scène en 2019 avec son spectacle *Les nommés sont...* Pour l'occasion, l'humoriste s'improvise hôte de soirée pour une cérémonie de remise de prix très particulière. Aucun sujet ne lui résiste. Loin d'être exhaustif, Tom Villa passe tous les sujets possibles et imaginables au peigne fin. Pendant plus d'une heure, il distribue les bons et les mauvais points tour à tour aux médias, aux réseaux sociaux, aux gilets jaunes, aux religions. L'actualité en prend donc

pour son grade lors de cette cérémonie pas comme les autres. Ce faisant il dépeint avec impertinence la société d'aujourd'hui, l'époque dans laquelle on vit. Loin d'être cynique, il rit des absurdités du quotidien. Lui-même ne résiste pas à la critique. Car oui, Tom Villa n'oublie pas de livrer un regard honnête sur lui-même.

Réservez donc votre soirée pour passer un moment drôle au Théâtre de La Grange.



Samedi 15 avril à 20 h 30
Au Théâtre de La Grange
11, rue du Parc.

Tarifs B : 29 € / 25 € / 22 € / 13 €.

Réservations : billetterie.boisdarcy.fr

>> SPORT

Venez découvrir les handisports !



Dans le cadre de la Semaine Olympique et Paralympique qui aura lieu du 3 au 8 avril 2023, et dont le thème cette année est l'Inclusion, la Direction de la Jeunesse et des Sports vous propose de vous essayer à différents handisports.

Rendez-vous au COSEC le samedi 8 avril à partir de 13h30. Sur place, vous aurez l'occasion d'en découvrir davantage sur plusieurs disciplines sportives adaptées pour les personnes souffrant d'un handicap et même de vous glisser dans leur peau en vous initiant à ces sports.

Au programme : du basket fauteuil, un parcours malvoyant, du tir au laser et de la fléchette pendulaire. Venez donc, en famille ou entre amis, profiter des animations proposées.

Cet événement vient conclure en beauté la Semaine Olympique et Paralympique à laquelle s'associe une fois encore Bois d'Arcy, labellisée Terre de Jeux 2024, en organisant des initiations aux disciplines handisports toute la semaine pour les écoles de la Ville.



Samedi 8 avril de 13h30 à 18h. Au COSEC
1, rue Alexandre Turpault

Vacances de Pâques
STAGE ÉQUITATION
 — Poney et cheval —



DU LUNDI AU VENDREDI
 À la semaine ou à la journée à partir de 6 ans
 À la demi-journée pour les plus petits (4/5 ans)



Dressage, obstacle, balades, voltige, jeux, etc.

	CHEVAL	PONEY
La semaine	370€	300€
La journée	75€	65€ (35€ demi-journée)

Pour tous renseignements ecuriesba2@free.fr / 06 73 99 87 77

Pizzeria
la Perla




LA NOUVEAUTE
HAPPY PIZZ'

MENU
bambino




EXPERIENCE SAVOUREUSE
 POUR NOS ENFANTS



@laperla_pizzeria
 50 Avenue Jean Jaures
 0130581286

ESTIMATIONS GRATUITES SUR DEMANDE

1 rue Camélinat (proche mairie) - 78390 BOIS D'ARCY

Tél. 01 30 58 25 35 - contact@axelimmo.fr

Retrouvez nous sur www.axelimmo.fr

TRANSACTION - LOCATION - GESTION LOCATIVE

AXEL
 IMMOBILIER

Depuis 1999



Cliquez ici pour voir les avis clients

source :

www.axel-immobilier-bois-d-arcy.opinionsystem.fr

Sur la base de 379 avis clients
 obtenus depuis l'adhésion de l'entreprise
 Axel Immobilier en date du 30 mai 2018



97% DE CLIENTS
TRÈS SATISFAITS

ET QUI NOUS
 RECOMMANDENT.

MERCI A VOUS !



LE ROYAUME DE NAYA

Animation / Dès 6 ans / VF / 1h29
Mer. 5 avril à 14h30
Dim. 9 avril à 14h30



EN PLEIN FEU

Drame, Thriller, Action / VF / 1h25
Mer. 5 avril à 16h30
Lun. 10 avril à 21h
Mar. 11 avril à 18h30



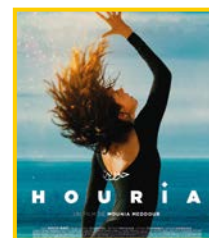
MON CRIME

Comédie dramatique, Policier / VF / 1h42
Mer. 5 avril à 18h30
Dim. 9 avril à 16h30
Lun. 10 avril à 13h30
Mar. 11 avril à 20h30



SAGE HOMME

Comédie dramatique / VF / 1h59
Mer. 5 avril à 21h
Dim. 9 avril à 19h
Lun. 10 avril à 16h
Mar. 11 avril à 13h30



HOURIA

Drame / VOSTFR / 1h44
Lun. 10 avril à 18h30
Mar. 11 avril à 16h



VALENTINA

Animation / Dès 6 ans / VF / 1h05
Mer. 12 avril à 14h30
Dim. 16 avril à 14h30



SUR LES CHEMINS NOIRS

Drame / VF / 1h33
Mer. 12 avril à 16h15
Dim. 16 avril à 18h30
Lun. 17 avril à 13h30
Mar. 18 avril à 20h45



LA CHAMBRE DES MERVEILLES

Drame / VF / 1h38
Mer. 12 avril à 18h30
Dim. 16 avril à 16h15
Lun. 17 avril à 20h45
Mar. 18 avril à 13h30



65 - LA TERRE D'AVANT

Science-fiction, Thriller, Action / VF / 1h33
Mer. 12 avril à 20h45
Lun. 17 avril à 15h45
Mar. 18 avril à 18h30



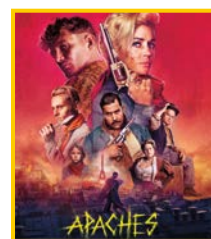
EMILY

Biopic, Historique / VOSTF / 2h10
Lun. 17 avril à 18h
Mar. 18 avril à 15h45



LES AVENTURES DE RICKY

Animation / Dès 6 ans / VF / 1h25
Mer. 19 avril à 14h
Sam. 22 avril à 17h
Mar. 25 avril à 14h



APACHES

Drame, Historique / VF / 1h35
Mer. 19 avril à 16h
Sam. 22 avril à 19h
Mar. 25 avril à 18h30



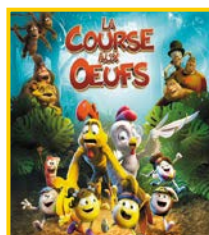
DE GRANDES ESPÉRANCES

Drame / VF / 1h46
Mer. 19 avril à 18h15
Sam. 22 avril à 21h
Mar. 25 avril à 16h



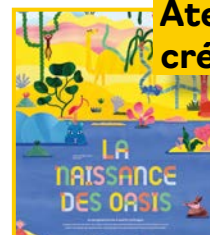
JOHN WICK : CHAPITRE 4

Action / VF / 2h49 / 
Mer. 19 avril à 20h45
Sam. 22 avril à 13h30
Mar. 25 avril à 20h45



LA COURSE AUX ŒUFS

Animation / Dès 6 ans / VF / 1h30
Mer. 26 avril à 14h
Ven. 28 avril à 14h
Sam. 29 avril à 16h15



LA NAISSANCE DES OASIS

Animation / Dès 3 ans / VF / 0h41
Jeu. 27 avril à 14h30 suivie d'un atelier "Crée ton affiche pop-up !"
Mar. 2 mai à 14h30 suivie d'un atelier créatif "Décore ton serpent en bois"
Ateliers sur inscription à lagrangedelatremblaye@boisdarcy.fr

Ateliers créatifs



SHAZAM ! LA RAGE DES DIEUX

Fantastique, Aventure, Action / VF / 2h10
Mer. 26 avril à 16h
Sam. 29 avril à 18h15
Mar. 2 mai à 20h45



10 JOURS ENCORE SANS MAMAN

Comédie / VF / 1h35
Mer. 26 avril à 18h45
Jeu. 27 avril à 15h45
Ven. 28 avril à 21h
Mar. 2 mai à 18h30



LES TROIS MOUSQUETAIRES : D'ARTAGNAN

Aventure, Historique / VF / 2h01
Mer. 26 avril à 21h
Jeu. 27 avril à 18h
Ven. 28 avril à 16h
Sam. 29 avril à 13h30 et 21h



JE VERRAI TOUJOURS VOS VISAGES

Drame / VF / 1h58
Jeu. 27 avril à 20h45
Ven. 28 avril à 18h30
Mar. 2 mai à 15h45

Cinéma de la Grange

Domaine de la Tremblaye

11, rue du Parc - 01 30 07 11 80
lagrangedelatremblaye@boisdarcy.fr
et sur www.boisdarcy.fr.

Tarifs : Normal 6€ / Réduit* 5€ / Enfant (-12 ans) 4€. Carte Cinéma 10 places : 40€ (nominative, valable 1 an).
*Tarif réduit sur présentation d'un justificatif. Il inclut les avant-premières.

Avant-Première : Adulte 5€ / Enfant (-12 ans) 4€. La carte d'abonnement n'est pas valable.

 **Avertissement :** des scènes, des propos ou des images peuvent heurter la sensibilité des plus jeunes.

Espace Beauté & Spa

THALGO

CELLU M6 ALLIANCE CORPS



ACTIONS

- Destocke les graisses
- Lisse la cellulite
- Raffermit la peau
- Affine la silhouette



*A la séance ou en abonnement
Nous consulter*

Espace Beauté & Spa

2A rue Camélinat

78390 Bois d'Arcy

01.70.42.63.32

www.espacebeautethalgo.fr



VOTRE CHAUFFAGISTE
DEPUIS 1976



INSTALLATION ENTRETIEN DÉPANNAGE

Chaudière • Chauffe-bain
Chauffe-eau (gaz et électrique)
Pose de Radiateur et Adoucisseur



Bureau et magasin :

1er rue George Méliès - 78390 BOIS D'ARCY

01 30 45 19 60

www.adv-idf.com

Bois d'Arcy

SAISON
Culturelle
2022-2023

ELEVEN TRiO

Jeudi 20 avril à 21h **au Bar de la Grange**

Jazz - Tarifs : 14 € / 12 €

© Tous droits réservés

01 30 07 11 80

billetterie.boisdarcy.fr



- Agenda -

Carnaval de la Ville "Préserveons les océans"

Samedi 1^{er} avril

☉ À 10h



Le Carnaval revient cette année ! Les chars confectionnés par les équipes d'animation de la Ville partiront du parvis de l'Hôtel de Ville à 10h. Le cortège rejoindra ensuite l'Esplanade Dyf au son du groupe La Scarabande. À l'arrivée, tout le monde sera invité à chanter la "chanson des océans", créée par les animateurs des centres de loisirs. Retrouvez les paroles de la chanson sur le site de la Ville www.boisdarcy.fr

Rendez-vous sur le parvis de l'Hôtel de Ville - 2, avenue Paul-Vaillant-Couturier.

À NOTER :

- La circulation sera interdite avenue Paul-Vaillant-Couturier pour toute la durée du cortège
- Des confettis biodégradables seront distribués gratuitement au départ du cortège
- Les enfants resteront sous la surveillance des parents.

Heure du conte Mercredi 5 avril

☉ À 15h



Venez profiter d'un moment d'évasion autour d'une lecture de contes et d'histoires sélectionnés par les bibliothécaires de Bois d'Arcy.

Au Grenier de la Grange - 11, rue du Parc. Gratuit.

Sur inscription : 01 30 07 00 50 ou mediatheque@boisdarcy.fr

Portage de livres à domicile

Jeudi 6 avril

☉ À 13h30

Les bibliothécaires vous apportent les livres que vous aimez. En fonction de vos goûts, une sélection d'ouvrages, revues et/ou DVD vous est proposée.

Service sous conditions.

Sur inscription au 01 30 07 00 50.

Allô M. le Maire

Jeudi 6 avril

☉ De 18h30 à 19h30

Dialoguez avec Monsieur le Maire Jean-Philippe Luce. Ce moment d'échange vous permet de poser toutes vos questions directement au maire, sans prendre rendez-vous.

01 30 45 83 99.

Madame Monsieur

Vendredi 7 avril

☉ À 21h



Après le succès de leur titre *Mercy* qui les a conduits à représenter la France à l'Eurovision 2018, Madame Monsieur revient avec son nouvel album *Emmêler nos solitudes*. Le duo vous propose

de partager ensemble un moment musical unique.

Électro pop - À La Fabrik - 14, rue du Parc.

Tarifs C : 19 € / 16 € / 10 €. Réservations sur billetterie.boisdarcy.fr.

Chasse aux œufs

Samedi 8 avril

☉ À partir de 9h30



Pour la deuxième année consécutive, Bois d'Arcy organise une grande chasse aux œufs dans les squares Calmette & Guérin et Charles de Gaulle le **samedi 8 avril prochain**. Les enfants de 3 à 11 ans, accompagnés de leurs parents, partiront à la recherche des œufs dans une ambiance conviviale. Au programme : épreuves et énigmes à résoudre pour trouver les couleurs des œufs à récolter. Récompenses promises à l'arrivée ! Un stand de maquillage et d'autres animations seront également proposés pour faire patienter les jeunes participants.

Inscriptions jusqu'au 31 mars sur le site de la Ville www.boisdarcy.fr. Trois départs sont proposés : 10h, 10h45, 11h30.

Squares Calmette & Guérin et Charles de Gaulle

Rendez-vous à Capri

Samedi 1^{er} avril

☉ À 20h30



Trois amies d'enfance qui ne se sont pas parlé depuis plus d'un an se retrouvent à la suite d'un triste événement et s'engagent dans un road trip tout au long de cette pièce des plus détonante.

Au Théâtre de La Grange - 11, rue du Parc. Tarifs B : 29 € / 25 € / 22 € / 13 €. Réservations sur billetterie.boisdarcy.fr.

Conseil municipal

Vote du budget

Mardi 11 avril

☉ À 20h30

Venez assister au Conseil municipal. C'est là que vos élus prennent toutes les décisions concernant les affaires de la Ville. Ce mois-ci, le Conseil municipal votera le budget de la Ville pour l'année 2023.

Salle des fêtes du Domaine de la Tremblaye - 11, rue du Parc.

- Agenda -

Rencontre avec Paul Duke

Vendredi 14 avril

☺ À 20h



Dans le cadre du 7^e Prix des lecteurs, la Médiathèque de la Tremblaye vous propose de rencontrer Paul Duke, auteur de *Sous le sol de coton noir* qui concourt dans la catégorie Adulte.

À la Médiathèque de la Tremblaye - 13, rue du Parc. Gratuit, sur inscription. Renseignements au 01 30 07 00 50 ou mediatheque@boisdarcy.fr.

Croq'livres

Samedi 15 avril

☺ À 10h30



Venez profiter avec vos enfants d'un moment d'éveil au livre et à la lecture au Grenier de la Grange. Un moment de découverte et de partage autour d'une thématique différente à chaque rendez-vous, animé par les bibliothécaires et le Service de la Petite Enfance.

Au Grenier de La Grange - 11, rue du Parc. Gratuit. Inscription un mois à l'avance. Renseignements et inscriptions au 01 30 07 00 50 ou mediatheque@boisdarcy.fr.

Ateliers Zéro Déchet

Samedi 15 avril

☺ À 10h et à 14h



La communauté d'agglomération Versailles Grand Parc a lancé, en mars dernier son Défi Zéro Déchet, une plateforme qui aide tous les habitants à adopter une gestion plus responsable de leurs déchets et réduire leur impact environnemental. Dans le cadre de ce nouveau programme, Versailles Grand Parc propose des ateliers pour se rencontrer, échanger des astuces et bons conseils et partager ses retours d'expérience.

Deux ateliers vous sont proposés :

- Conception de produits cosmétiques (savon ou shampoing solide) de 10h à 12h
- Atelier bébés et mamans : huile de massage et lait corporel de 14h à 17h

Ces ateliers sont gratuits et nécessitent une inscription sur le site de Versailles Grand Parc : defizerodechet.versaillesgrandparc.fr.

Forum Jobs d'été

Samedi 15 avril

☺ De 13h30 à 18h



Vous êtes à la recherche d'un job d'été ? Venez rencontrer des commerçants de Bois d'Arcy, Saint-Quentin-en-Yvelines et Plaisir lors du Forum Jobs d'été à la Maison des associations. N'oubliez pas de vous munir de votre CV (impresions possibles sur place).

Maison des associations - 2, avenue Fritz-Lang.

Tom Villa

Samedi 15 avril

☺ À 20h30



Le comédien et chroniqueur revêt son smoking de cérémonie pour remettre des récompenses très particulières : de l'écologie aux médias, des réseaux sociaux au racisme... tous les sujets se racontent avec humour. Au passage, Tom Villa n'oublie pas de se moquer de lui-même.

Au Théâtre de La Grange - 11, rue du Parc. Tarifs B : 29 € / 25 € / 22 € / 13 €. Réservations sur billetterie. boisdarcy.fr.

Foire aux livres

Dimanche 16 avril

☺ De 14h à 18h

La Ville vous donne rendez-vous à sa Foire aux livres annuelle qui aura lieu à la Salle des fêtes du Domaine de la Tremblaye. Venez y vendre ou acheter les livres qui encombrant votre bibliothèque. Rencontrez aussi les auteurs qui seront présents pour échanger et dédicacer leurs ouvrages..

Inscription gratuite. Renseignements :

Médiathèque de la Tremblaye - 13, rue du Parc - 01 30 07 00 50 - mediatheque@boisdarcy.fr

Concert de l'École de Musique

de Bois d'Arcy

Mercredi 19 avril

☺ À 19h30

L'École de musique de Bois d'Arcy vous invite à un concert de musique de chambre à l'Espace Charles-Péguy.

Entrée libre. Renseignements au 01 30 58 39 75 ou edmba@free.fr

- Agenda -

Facebook Live Jeudi 20 avril

🕒 De 18h30 à 19h30



Posez vos questions en direct à Monsieur le Maire sur la page officielle de la Ville @Boisdarcy78.

Eleven Trio Jeudi 20 avril 🕒 À 21h



Le Bar de la Grange accueille ce trio, formé au Conservatoire, et composé de Julia Richard, contrebassiste-chanteuse, de No, batteur et d'Elias Letout, pianiste. Ensemble, ils proposent un mélange de sonorités jazz, pop et latines pour faire transparaître leur amour de la musique et du jazz.

Au Bar de la Grange - 11, rue du Parc. Tarifs : 14 € / 12 €. Réservations sur billetterie.boisdarcy.fr.

Lecture théâtralisée Alphonse Daudet Vendredi 21 avril

🕒 À 14h30

L'atelier Lecture Théâtralisée de l'association **Retraite Active Arcisienne** est heureux de vous inviter à son interprétation de quelques amusantes légendes provençales sur le thème des *Lettres de mon moulin* d'Alphonse Daudet.

Au Théâtre de La Grange - 11, rue du Parc. Entrée gratuite. Renseignements au 01 39 40 03 34 ou au 06 67 52 93 82.

Stages de langues Du 24 au 28 avril

La Ville organise à la Maison des Associations Lino-Ventura des stages d'anglais et un atelier découverte de chinois-mandarin durant les vacances de printemps. Dispensés par un professeur qualifié, ces stages sont l'occasion pour vous et/ou votre enfant d'apprendre ou de vous perfectionner en anglais, et pour tous de s'initier au chinois.

Stage d'anglais Du 24 au 27 avril

Tarif 50 €

Collège 5^e : 10h30-12h

Collège 4^e/3^e : 14h-15h30

Lycée 2nde et Tle : 16h-17h30

Atelier découverte de chinois

Le 28 avril

Tarif 25 € par personne / 35 € en Pass Famille (2 personnes de la même famille)

Ouvert à tout public à partir de 8 ans : de 14h à 17h

Renseignements et inscriptions à la Maison des Associations Lino-Ventura - 2, avenue Fritz-Lang, vieassociative@boisdarcy.fr et 01 39 48 00 22.

Atelier Affiche Pop-Up Jeudi 27 avril

🕒 À 14h

Dans le cadre de la diffusion du film *La Naissance des oasis*, le Cinéma de La Grange propose aux familles de venir participer à un atelier de découpage. Après la diffusion du film, les enfants accompagnés de leurs parents pourront créer leur propre affiche pop-up colorée. L'atelier aura lieu au Grenier de La Grange. Un second atelier sera proposé, autour du même film le mardi 2 mai.

Au Cinéma de La Grange - 11, rue du Parc. Renseignements et inscriptions à lagrangedelatremblaye@boisdarcy.fr (Places limitées à 20 enfants).

Prix des lecteurs Du 17 avril au 13 mai



Le Prix des lecteurs 2023 touche à sa fin. C'est désormais l'heure du vote ! Arcisiens, Arcisiennes votez pour votre livre préféré.

La sélection :

Prix des lecteurs Adulte

- *La Fille de la grêle* de Delphine Sababier
- *La femme périphérique* de Sophie Pointurier
- *Sous le sol de coton noir* de Paul Duke
- *Au printemps on coupe les ailes des oiseaux* de Marion Guénard

Prix des lecteurs Junior

- *C'est la Révolution T01 : prisonniers de la Bastille* de Bertrand Puard
- *Mystère et pyjama chaussettes T01 : l'inconnu du 5^e étage* de Louise Mey
- *Martine ne sait rien faire* de Dominique Perichon

Vous pouvez voter directement à la Médiathèque de la Tremblaye ou sur le site internet de la Ville www.boisdarcy.fr. Merci de renseigner sur le formulaire le numéro spécifique qui vous a été attribué (différent de votre numéro de carte lecteur).

Médiathèque de la Tremblaye - 13, rue du Parc. Renseignements au 01 30 00 07 50.

GROUPE MAJORITAIRE

“Bois d’Arcy avance !” - 27 élus

Bien gérer c’est avant tout anticiper et surtout décider

Depuis bientôt 10 ans, notre groupe majoritaire met un point d’honneur à appliquer une gestion saine de ses finances publiques tout en poursuivant les investissements essentiels pour notre commune. Et pour preuve que notre méthode est efficace c’est que nous n’avons pas touché aux taux d’imposition malgré les baisses des dotations de l’État, la suppression de la taxe d’habitation, la hausse des coûts des matériaux et de l’énergie. Cet exercice est périlleux alors nous étudions chaque projet avec la plus grande attention. C’est donc la raison pour laquelle nous avons décidé de repousser la reconstruction de la Colombe car l’évolution des coûts était telle que nous ne pouvions la supporter d’autant que les enfants sont accueillis dans de bonnes conditions dans leurs écoles. Nous allons donc réaménager les lieux d’accueils périscolaires et nous étudierons ultérieurement l’utilité d’une telle structure et si elle répond aux attentes des Arcisiens. Décider c’est parfois renoncer mais renoncer temporairement et intelligemment c’est surtout garantir l’équilibre des finances de la ville qui reste notre priorité.

GROUPE D'OPPOSITION

“Perspectives arcisiennes” - 6 élus

La 2^{ème} colombe ne sortira pas de l’œuf

Le 24 février 2023 la mairie a mis en ligne une décision municipale signifiant la remise en question du projet de construction du Centre de loisirs La Colombe. Ce centre permettait aux enfants des multiples structures d’accueil de se retrouver, de retrouver leurs amis répartis sur d’autres écoles du fait du découpage de la carte scolaire. Mais il permettait également de bénéficier de multiples salles propices à l’élaboration d’activités. Les enfants vont donc rester sur leurs écoles les mercredis et vacances scolaires dans de petites salles inadaptées ou partagées avec l’école, mais surtout avec leurs cours bétonnées. Qu’en est-il du bien-être des enfants de notre commune ? Nous pouvons décemment nous demander ce que deviendra ce lieu : une école comme il l’est notifié dans le bilan de concertation sur le PLU de 2021 "car le secteur d’équipements à proximité du COSEC est privilégié pour accueillir un tel projet" ? N’oublions pas que lors de la présentation dudit PLU, une école Montessori avait été évoquée. Y a-t-il déjà un projet réfléchi qui n’aura auprès des arcisiens qu’une concertation de paille comme pour le déplacement du marché ?

NAISSANCES

- 17 janvier 2023 Élio ILARDI
- 21 janvier 2023 Louka DEROUET
- 28 janvier 2023 Sohan ANSART MOREL
- 28 janvier 2023 Éloïse PLAZA CORREA
- 30 janvier 2023 Liv DENISE PEYNET
- 5 février 2023 Noah FLEURY
- 5 février 2023 Maël SABOUNDJIAN LEMAIRE
- 12 février 2023 Marty LEMOINE
- 24 février 2023 Gauthier POULIGUEN
- 25 février 2023 Charlotte LEPLUMEY
- 25 février 2023 Gaëtan SAUTON



Liv
DENISE PEYNET

DÉCÈS

- 5 février 2023 Mme Marie-Antoinette PUTHIER (100 ans)
- 10 février 2023 Mme Monique BOURDELAS
veuve SAUTOU (79 ans)
- 24 février 2023 M. Jean Claude HUCQ (82 ans)

Si vous souhaitez faire paraître une photo de naissance de votre enfant dans le magazine de la Ville, envoyez un mail à : affairesgenerales-citoyennete@boisdarcy.fr

Depuis 2019, les données personnelles enregistrées aux fins d’inscription d’un acte sur le registre de l’état civil ne peuvent être publiées dans la presse que si, au moment de l’établissement de l’acte, les personnes concernées ont donné leur accord. Afin de respecter la vie privée de chacun, la Ville de Bois d’Arcy est donc dans l’obligation de demander l’accord aux familles avant de pouvoir publier les naissances, mariages et décès.

Contacts utiles

Hôtel de Ville

2, avenue Paul
Vaillant-Couturier
01 30 45 83 83

Horaires

(hors vacances scolaires)

Lundi, mardi, mercredi
et vendredi : 8h30 à 12h30
et 13h30 à 18h
Jeudi : 12h30 à 19h30 (sans
interruption)

Maison des Associations

Lino-Ventura

2, avenue Fritz-Lang
Du lundi au vendredi : 8h30 à
12h30 et 13h30 à 18h
Samedi : 9h à 12h30

Collectes des déchets

(bacs à sortir la veille au soir)

Ordures ménagères

Tous les lundis
et jeudis matin

Emballages et papier

Tous les mardis matin

Encombrants

Tous les 3^e mercredis
du mois

> Prochaines dates :
mercredi 19 avril 2023

Déchets végétaux

Tous les mercredis
du 15 mars au 20 décembre
2023

Déchetterie intercommunale

de Bois d'Arcy

Rue Abel Gance

ZAC de la Croix-Bonnet

Horaires d'ouvertures pour les
particuliers (accès gratuit)

> du mardi au vendredi : de 9h
à 13h et de 14h à 18h ;
> le samedi : de 9h à 18h ;
> le dimanche : de 9h à 13h.
Fermée les jours fériés.

Retrouvez toutes les
consignes de tri sur le site
versaillesgrandparc.fr
ou sur l'application
T.R.I. VGP

QUESTIONS DE RÉSEAUX...

N'hésitez pas à les poser en l'envoyant à l'adresse
communication@boisdarcy.fr



Y aura-t-il une nouvelle édition d'Arcy Féminin cette année ?

Cette année la Ville proposera aux commerçantes et entrepreneuses arcisiennes de venir s'ajouter aux exposants du Marché de Noël qui connaît une affluence grandissante. Cette nouveauté permettra au marché d'étoffer son offre et aux entrepreneuses de rencontrer un plus large public.



Y aura-t-il une brocante cette année ?

Comme chaque année, le début du mois de juin sera l'occasion pour les Arcisiens de faire du ménage dans leurs placards grâce au Grand Marché Arcisien. Rendez-vous le 4 juin de 9h à 18h sur l'avenue Paul-Vaillant-Couturier jusqu'au Monument aux morts et rue Robespierre. Les inscriptions débutent le 3 avril (plus d'informations en page 13 de votre magazine).



Est-il vrai que nous ne pouvons plus arroser notre jardin ?

Depuis le 3 mars 2023, le Département des Yvelines est placé en situation de vigilance pour les usages de l'eau. La Préfecture demande à l'ensemble de la population d'adopter un usage parcimonieux de l'eau afin d'en économiser les ressources. Vous pouvez donc continuer d'arroser votre jardin, mais de manière la plus limitée possible. Cette mesure s'inscrit dans un contexte de faible pluviométrie depuis le mois de janvier ne permettant pas aux nappes phréatiques de se recharger. L'objectif est de limiter la dégradation de la situation hydrologique en prévision d'éventuels épisodes de forte chaleur cet été qui provoqueraient une sécheresse.



Bois d'Arcy

**Sam.
8 avril
2023**

Chasse aux **Eufs**

**Dès 9 h 30 - Squares
Calmette & Guérin
et Charles de Gaulle**

*Inscriptions
jusqu'au 31 mars
sur le site boisdarcy.fr*

boisdarcy.fr

